

TOUVOIS MAG'

N°84 • JUIN 2021



www.touvois.fr

18 rue de Nantes
44650 TOUVOIS
Tél. 02 40 31 64 05

 Touvois

ACTUS

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE



*Banque
d'accueil*

*L'équipe administrative
est très heureuse de pouvoir
vous accueillir dans les
nouveaux locaux*



*La façade du
bâtiment a été
complètement
restaurée*



SOMMAIRE

4 EN BREF

7 ECHOS DU CONSEIL

11 BÂTIMENTS ET
PERSONNEL COMMUNAL12 VOIRIE
ENVIRONNEMENT

15 ENFANCE JEUNESSE

19 TECHNOLOGIES
ET SOCIAL

20 VIE ASSOCIATIVE

23 ETAT CIVIL

24 MANIFESTATIONS



1 an déjà que l'équipe municipale est en place, un an aussi que la situation sanitaire perturbe la vie de tout un chacun. Nous avons tous retroussé nos manches au sein du Conseil Municipal ainsi que les équipes administratives et techniques. Les chantiers arrivent à leur terme comme l'église rendue aux paroissiens courant mars, la Mairie a vu l'équipe administrative et le C.M. reprendre possession des nouveaux locaux en avril, toutefois certaines finitions restent à réaliser, sans oublier les travaux du lotissement de la G.P. Il qui ont permis la mise en commercialisation de l'ensemble des 29 lots, etc...

Le City Park est bien avancé et sa livraison définitive prévue pour juin 2021. La zone de loisirs va s'aménager également, le square de la Grosse Pierre II est opérationnel et peut accueillir enfants et adultes.

Mais hélas tout ne va pas bien. Les incivilités continuent de progresser, la «voyoucratie» (référence à Gustave Flaubert) continue son œuvre de destruction, les insultes fusent, les comportements anti-sociaux s'accroissent, les dégradations physiques des bâtiments communaux sont quotidiennes, l'irresponsabilité d'une poignée d'énergumène aidée par des parents désabusés et démissionnaires interpellent les élus mais aussi une large majorité de résidents touvoisiens.

Nous allons donc passer à la vitesse supérieure quant à la sécurité de l'ensemble de la population Touvoisienne.

Aujourd'hui c'est surtout la santé de toutes et tous qui nous préoccupe, les équipes du conseil municipal sont attentives à l'évolution de la COVID19 alors, s'il vous plaît, prenez soin de vous, soyez respectueux des règles sanitaires mais également respectons nous les uns et les autres et tout devrait mieux aller. Nous vous souhaitons un bel été et malgré tout de bonnes vacances.

A ce jour, la vaccination est ouverte à une large palette de nos administrés, alors soyez confiants et ma recommandation est de vous encourager à la vaccination proposée (et je le suis).

Le Maire

Claude LE CALVEZ

Touvois Mag'

Mairie de Touvois
18 rue de Nantes
44650 TOUVOIS
Tél. 02 40 31 64 05
www.touvois.fr

Directeur de la publication :

M. le Maire Claude LE CALVEZ

Comité de rédaction : Mme Anne BOIZIAU

Nombre d'exemplaires : 875

Conception et impression : IMPRIMERIE 2000

25 rue du Château d'Eau - 44116 VIELLEVIGNE

Tél. 02 51 31 08 40

L'Imprimerie 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.

Crédits photos : fotolia



4 EN BREF



**Départ de
Chantal SAVARY,
après 32 ans au
service des Touvoisiens
14.01.21**



**Lancement du
CITY PARK situé dans
la zone de loisirs
22.03.21**



**Marché de Printemps
organisé par
l'association MIKADO
24.04.21**



**Cérémonie
du 8 Mai
08.05.21**

Un Touvoisien, Dominique GUERET, vient de sortir son premier livre ! C'est un "Récit de Voyage" haut en couleurs, illustré de nombreuses photographies.



Dominique GUERET



Il y a longtemps déjà, Dominique a rencontré un pianiste "nomade" qui parcourait le monde avec son piano à queue. Colportant un message de paix et d'amour, il décide un jour de créer une "Caravane Amoureuse", composée de gens désireux d'aller vers les autres, échanger, être à l'écoute, avec bienveillance en laissant s'exprimer ses émotions face à la fragilité et la délicatesse de l'humain.

C'est comme cela qu'en 2006, Dominique, passionné de photographie, prend la route au sein de cette « Caravane Amoureuse » pour un voyage de six semaines en direction de la Roumanie. Et ce sont 29 personnes qui, à bord de bus aménagés, vont traverser la France, puis l'Italie, la Slovénie, la Croatie et la Hongrie pour arriver en Roumanie et parcourir ses différentes régions en prenant le temps de regarder et de s'imprégner des

paysages et de la chaleur des rencontres. Des gens ordinaires osant l'extraordinaire !

Dominique dit : "Ce voyage s'est imposé à moi comme un désir d'échanges, de découvertes, ainsi qu'un besoin de m'évader pour mieux me retrouver. Participer à cette caravane fut une épreuve volontaire, une initiation. Elle m'a permis d'avancer sur mon chemin de vie". Cet autre regard porté sur les autres et sur nous-même, empli de sensibilité et de légèreté, nous transporte dans l'émerveillement qui redonne confiance en l'humanité. Un livre plein d'espoir. Dominique a également réalisé une exposition photographique de cette aventure. Il propose également des conférences/débat avec diaporama. Ce livre a été réalisé à compte d'auteur.

Pour se le procurer ou tout renseignement, contact : dom.gueret@laposte.net



Mardi 7 mai

Un peu de ménage et en route ! Il est 10h00, direction Ieud, dans le Maramures. Arrêt pique-nique au pied du monastère de Barsana. Oignons, radis, tomates et jambon fumé sont au menu.



Un pont rustique pour franchir l'enjambe la rivière est proche et les téméraires se risquent à le traverser, un à un malgré le danger. Les ventres pleins, nous roulons au milieu de la nature resplendissante de pissenlits et boutons d'or. A Ieud, petit village dont la route est issue, nous sommes accueillis par des paysans gais, chaleureux, et pauvres aussi...

Marie-Christine, médecin venant de Belgique, nous a rejoints. Sa compagnie au sein de la caravane était prévue mais elle ne pouvait se libérer plus tôt. Elle était déjà venue dans ce village.

Après-midi tranquille, enfin au début, car la « Caravane Amoureuse » attire les foules. Au bout d'une heure, une partie du village, notamment les enfants, viennent spontanément voir ce qui se passe. On rit, on joue au foot à côté de l'école... Je prends la Derbouka, les enfants m'entourent, c'est la fête !



Je suis entouré par les enfants du village



Etienne et les musiciens locaux

Marion chante en s'accompagnant de son accordéon. Marc et Etienne improvisent avec un guitariste et un violoniste du village.

6 ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil municipal du 15 décembre 2020

➤ COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE: APPROBATION DES MONTANTS DEFINITIFS DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2020 ET MONTANTS PREVISIONNELS DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2021

Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016 portant la création de la Communauté de communes « Sud Retz Atlantique » au 1er janvier 2017, une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées a été créée entre la communauté de communes Sud Retz Atlantique et ses communes membres, dont la mission est d'évaluer les montants des transferts de charges, Considérant que la CLECT s'est réunie le 25 novembre 2020, et a étudié les coût définitifs 2019 du service commun d'instruction du droit des sols et du service mutualisé espaces verts, Considérant que le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées joint en annexe précise la méthodologie mise en œuvre,

Considérant qu'en dehors des compétences transférées, un établissement public à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs, chargés de missions fonctionnelles ou opérationnelles, dont l'instruction des décisions prises par les maires au nom de la commune ou de l'État. Et que les effets financiers de ces services communs peuvent pour les EPCI soumis au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du code général des impôts être pris en compte dans le cadre de l'attribution de compensation.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le montant de l'attribution de compensation définitive 2020 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	AC 2020 PREVISIONNELLES	MUTUALISATION		AC 2020 DEFINITIVES APRES CORRECTIONS
		CORRECTION SERVICE ADS 2019	REGULARISATION SERVICE EV 2019	
CORCOUE SUR LOGNE	57 302,77	2 021,64	62 372,67	117 653,80
LA MARNE	65 540,76	571,91	0,00	64 968,85
LEGE	217 120,33	2 380,75	110 236,31	324 975,89
MACHECOUL ST MEME	956 327,36	4 256,09	0,00	952 071,27
PAULX	134 044,90	372,41	0,00	133 672,49
ST ETIENNE DE MER				
MORTE	65 310,26	518,72	0,00	64 791,54
ST MARS DE COUTAIS	59 927,65	2 314,25	0,00	57 613,40
TOUVOIS	48 395,75	332,51	16 905,90	64 969,14
TOTAL	1 603 969,78	12 768,28	189 514,88	1 780 716,38

APPROUVE le montant de l'attribution de compensation prévisionnelle 2021 comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	ATTRIBUTION DE COMPENSATION DEFINITIVE 2020	REGULARISATION SERVICE ESPACES VERTS en 2021	ATTRIBUTION DE COMPENSATION PREVISIONNELLE 2021
CORCOUE SUR LOGNE	117 653,80	-62 372,67	55 281,13
LA MARNE	64 968,85	0,00	64 968,85
LEGE	324 975,89	-110 236,31	214 739,58
MACHECOUL ST MEME	952 071,27	0,00	952 071,27
PAULX	133 672,49	0,00	133 672,49
ST ETIENNE DE MER			
MORTE	64 791,54	0,00	64 791,54
ST MARS DE COUTAIS	57 613,40	0,00	57 613,40
TOUVOIS	64 969,14	-16 905,90	48 063,24
TOTAL	1 780 716,38	-189 514,88	1 591 201,50

➤ LOTISSEMENT DE LA GROSSE PIERRE II : AUTORISATION DE MANDAT DE MISE EN VENTE DES LOTS DE LA 2EME TRANCHE

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de confier la rédaction des actes de vente du lotissement de la Grosse Pierre II à Maître DAVODEAU, Notaire à Legé 2 rue Jean-Claude GRASSINEAU. Aujourd'hui la commercialisation des lots de la 2ème tranche est lancée. Pour favoriser et simplifier cette commercialisation, il est proposé de confier des mandats de mise en vente, sans exclusivité, à Maître DAVODEAU, notaire à LEGE 2 rue Jean-Claude GRASSINEAU 44650 LEGE, avec subdélégation à Maître EON, notaire à l'office notarial de PALLUAU 4, rue du Pont Chanterelle 85670 PALLUAU, étant précisé que les honoraires de négociations restent à la charge des acquéreurs des lots : Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal ACCEPTE de confier la mise en vente des lots de la 2ème tranche du lotissement de la Grosse Pierre II à Maître DAVODEAU, notaire à LEGE 2 rue Jean-Claude GRASSINEAU 44650 LEGE conformément à la grille des prix prévus dans la délibération municipale 62/2019 du 12 novembre 2019. AUTORISE Monsieur le

maire à signer toutes pièces et mandat de mise en vente, sans exclusivité, avec le professionnel ci-dessus ; étant précisé que les honoraires de négociations du professionnel seront à la charge des acquéreurs des lots.

➤ PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE METHANISATION PORTE PAR LA COOPERATIVE D'HERBAUGES

Il est rappelé que ce projet d'installation d'une usine de méthanisation est en cours de réflexion sur la commune de Corcoué sur logne depuis la fin de l'année 2019. Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les interventions des deux protagonistes qui ont pu s'exprimer sur cette affaire dernièrement. Monsieur le Maire explique que le Maire de Corcoué sur Logne a demandé le plus de concertation possible. Mais aujourd'hui, de nombreuses questions restent en suspens, notamment sur les impacts de ce projet sur notre commune. Le conseil municipal de Corcoué sur logne a décidé de saisir une autorité administrative indépendante, la CNDP (commission nationale du débat public) qui a pour mission de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national de l'Etat, des établissements publics et des personnes privées, relevant de catégories d'opérations dont la liste est fixée par décret en Conseil d'Etat, dès lors qu'ils présentent de forts enjeux socio-économiques ou ont des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. Cette CNDP peut être saisie par Monsieur le Préfet à la demande des communes. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire de saisir Monsieur le Préfet de Loire Atlantique pour qu'il saisisse à son tour la CNDP afin qu'un débat soit organisé quant à la compréhension des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques du projet de construction d'une unité de méthanisation porté par la coopérative d'herbauges. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à 18 voix pour et 1 voix d' abstention : AUTORISE Monsieur le Maire à saisir Monsieur le Préfet de Loire Atlantique pour qu'il saisisse à son tour la CNDP afin qu'un débat soit organisé quant à la compréhension des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques du projet de construction d'une unité de méthanisation porté par la coopérative d'herbauges. AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette saisine.

➤ PROJET D'AMENAGEMENT D'UN CITY PARK : CHOIX DU PRESTATAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été présenté au dernier Conseil un projet d'aménagement d'un city Park qui pourrait être installé dans la zone de loisirs. Situé à proximité de la salle des sports, de la barakado, de l'école publique et de la salle des fêtes, ce projet a pour objet de mettre à la disposition des jeunes, de nouvelles activités sportives sur un terrain de jeux multisports et sera un lieu de rencontres et d'échanges. Une consultation a été faite à cet effet auprès de plusieurs prestataires pour la fourniture du matériel et l'équipement de ce terrain de jeux. Il est présenté les 3 offres parvenues. Madame Anne BOIZIAU présente en détail à l'assemblée ces 3 projets. Ceux-ci vont être examinés en groupe de travail et une synthèse sera présentée au prochain conseil municipal afin de choisir le prestataire. Monsieur le maire indique qu'il est possible d'obtenir pour cet équipement une aide financière par une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR 2021). Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le projet de City Park tel qu'il a été présenté sur les offres.SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2021.

➤ CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ARCHE DE NOE CHALLANS :

Monsieur le maire rappelle qu'il a été évoqué au dernier conseil municipal une éventuelle adhésion à un service de fourrière animale afin de permettre la prise en charge des chiens errants sur la commune. Il est donc présenté à l'assemblée la proposition de convention entre la commune et l'association l'arche de Noé de Challans. Ainsi, moyennant une participation annuelle représentant 0.70 euros par habitant, la commune pourra confier les chiens recueillis sur son territoire à cette association, qui réclamera au propriétaire une redevance forfaitaire de 72 € pour récupérer le

chien. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal AUTORISE Monsieur le maire à signer cette convention

Conseil municipal du 28 janvier 2021

➤ IFAC : AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICE RELATIVE À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

La société IFAC est titulaire de la convention de prestations de service relative à l'accueil périscolaire et extrascolaire depuis le 1er septembre 2018 et jusqu'au 31 août 2021. La pandémie du COVID 19 a notamment contraint l'IFAC à fermer ses services. Dans le cadre d'une gestion amiable de ce contrat, l'IFAC propose de reverser à la Commune les sommes suivantes :

5 290 d'aide perçue de l'Etat au titre du chômage partiel,
3 862 au titre des séjours qui n'ont pas été réalisés en 2020.

L'article 6-4 de l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 précise que lorsque l'acheteur est conduit à suspendre un marché à prix forfaitaire dont l'exécution est en cours, il procède sans délai au règlement du marché selon les modalités et pour les montants prévus par le contrat. A l'issue de la suspension, un avenant détermine les modifications du contrat éventuellement nécessaires, sa reprise à l'identique ou sa résiliation ainsi que les sommes dues au titulaire ou, le cas échéant, les sommes dues par ce dernier à l'acheteur. Conformément à cet article, le présent avenant a pour objet de prendre en compte le reversement effectué par l'IFAC à hauteur de 3 862. Il est proposé de demander au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal DECIDE

D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant n°2 à la convention de prestations de service relative à l'accueil périscolaire et extrascolaire. De conserver les autres conditions contractuelles.

➤ ACQUISITION PARCELLE SECTION AA 11P

Dans le cadre de l'accès au nouveau lotissement de la grosse pierre II, il est prévu la construction d'une piste cyclable.

L'acquisition d'un terrain est nécessaire à la réalisation de ce projet. Un accord amiable a été trouvé avec les propriétaires de la parcelle en question. Il s'agit de Monsieur et Madame Claude MOREAU, propriétaires de la parcelle section AA n°11.

Au vu de l'estimation du service des domaines et de la négociation réalisée avec les propriétaires, il est proposé d'acquérir une partie de cette parcelle permettant l'accès par la future piste cyclable. Celle-ci d'une surface estimée (suite au bornage effectué) à 346 m2 pourrait être acquise au prix de 1 038 euros soit 3 euros du mètre carré. Il est entendu que les frais de bornage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur, c'est-à-dire à la commune.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal DECIDE D'ACQUERIR la parcelle section AA n°11 au prix de 3 euros du mètre carré. DE PRENDRE EN CHARGE les frais de bornage et de notaire.

➤ PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTI SPORTS: RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Suite aux délibérations 43 et 81 de 2020, validant ce projet d'implantation d'un terrain multi sports dans la zone de loisirs, Monsieur le maire présente à l'assemblée une synthèse des offres parvenues. Il précise que ce city Park sera implanté sur la plateforme en enrobé réalisée par l'entreprise BODIN pour un montant de 38 793,60 € HT. Ainsi il est présenté le projet retenu par le groupe de travail; celui de la sarl Sport et développement urbain.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal APPROUVE le projet d'aménagement d'un terrain multi sports tel qu'il a été présenté. DECIDE de retenir l'offre de la SARL SPORT ET DEVELOPPEMENT URBAIN 3 rue François Moigno ZA Pen Mané 2 56520 GUIDEL pour l'aménagement de ce terrain multisports moyennant un coût total de 44 507,97 € HT. AUTORISE M. le Maire à signer le marché correspondant, SOLLICITE une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2021 pour la réalisation de ce projet. APPROUVE le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 83 301,57 € HT

Subvention contrat territoire régional : 41 875,00 €

Subvention DETR 2021 : 16 660,31 € - Autofinancement : 24 766,26 €

Conseil municipal du 23 février 2021

➤ OGE SAINT MICHEL : NOUVELLE CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL, CLASSES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION.

Conformément à : La loi n°2009-1312 du 28 octobre 2009, La circulaire n°2012-025 du 15 février 2012, L'article L 442-5 du code de l'éducation ; Monsieur le maire rappelle que la prise en charge par la commune des dépenses de fonctionnement des classes de l'école privée Saint Michel est assurée dans les mêmes conditions que celles des classes de l'école publique. La convention de forfait communal des classes sous contrat d'association souscrite le 20 juin 2018 pour une durée de trois ans, arrivant à son terme, il y a lieu d'en souscrire une nouvelle et d'actualiser le forfait communal pour l'année scolaire 2021-2022. Le coût moyen d'un élève de l'école publique en 2020 a été évalué à 801.51 euros. Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de fixer à 801.51 euros le montant du forfait communal versé à l'école privée Saint Michel par an par élève de Touvois pour l'année scolaire 2021-2022.

➤ CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT(C.A.U.E.): CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE RÉFLEXION PRÉALABLE À L'ÉVOLUTION DU BOURG ET AU SECTEUR DE LA ZONE DE LOISIRS.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une proposition d'accompagnement du CAUE .Il s'agit de se faire accompagner dans une réflexion générale du développement du bourg de Touvois. En effet, de nombreux projets sont envisagés, mais leur faisabilité doit être étudiée au vu d'un diagnostic général du devenir de la commune. Ainsi, l'analyse des projets se fera en toute connaissance de cause. Le conseil sera apporté au niveau technique et pédagogique à travers plusieurs réunions, et moyennant une participation de la commune de 6000 euros. Une réunion a déjà eu lieu avec le CAUE à la fin du mois de décembre. Il est donc proposé à l'assemblée de choisir ou non cet accompagnement.

➤ SALLE DES SPORTS : CONTRAT DE RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET FONCTIONNEL.

Monsieur le Maire rappelle qu'un des projets de la nouvelle équipe municipale est celui de la réhabilitation de la salle des sports. En effet, celle-ci s'est détériorée au point de ne plus pouvoir accepter des rencontres sportives importantes, alors qu'elle était le lieu idéal pour de nombreux clubs des alentours. Aujourd'hui, avant d'envisager sa réutilisation, il serait opportun d'avoir un diagnostic de son état actuel. Il a été pris contact avec une société habilitée à établir ce genre de diagnostic. L'étude de l'ensemble du complexe multi salles s'élève à 3 900.00 euros. Il est donc proposé à l'assemblée de conclure ou non un contrat de réalisation d'un diagnostic technique et fonctionnel pour la salle des sports.

➤ DELEGATION DU MAIRE AUX ADJOINTS

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à des délégations de fonction du maire au bénéfice des adjoints. Monsieur le maire rappelle que lors du conseil municipal du 26 mai 2020, il a été installé le nouveau conseil municipal, et les délégations aux 5 adjoints ont été réparties. Aujourd'hui, les délégations consenties au 4ème adjoint sont à modifier avec son accord. Ainsi, à compter de ce jour et en application de l'art. L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégations sont réparties de la façon suivante :

1^{er} Adjoint : Personnel-Commerce-Artisanat • 2^e Adjoint : Education – Jeunes et Jeunesse Culture • 3^e Adjoint : Voirie – Urbanisme – Assainissement – Agriculture – Développement durable-PLU • 4^e Adjoint : Informatique-Nouvelles technologies- Sécurité- Social-CCAS • 5^e Adjoint : Sports/loisirs – Communication – Animations-Site internet-Associations

8 ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil municipal du 30 mars 2021

➤ SOUTIEN AUX TERRITOIRES 2020-2026 : DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de son soutien aux territoires, le département de Loire-Atlantique lance un appel à manifestation d'intérêt "cœur de bourg/cœur de ville" pour les communes de moins de 15 000 habitants. Ainsi, notre commune pourra être accompagnée à toutes les étapes du projet global de transformation du bourg. Il s'agira de restructurer un ensemble immobilier sportif autour duquel se regrouperont des structures destinées à la petite enfance, l'enfance, à l'adolescence, au restaurant scolaire, à la salle des fêtes pour les personnes âgées et le milieu associatif. L'accessibilité se fera par des voies douces réalisées et à réaliser. Il est proposé au conseil d'approuver ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du soutien aux territoires 2020/2026. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal DECIDE D'approuver le projet de CŒUR DE BOURG/CŒUR DE VILLE. D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du soutien aux territoires 2020/2026.

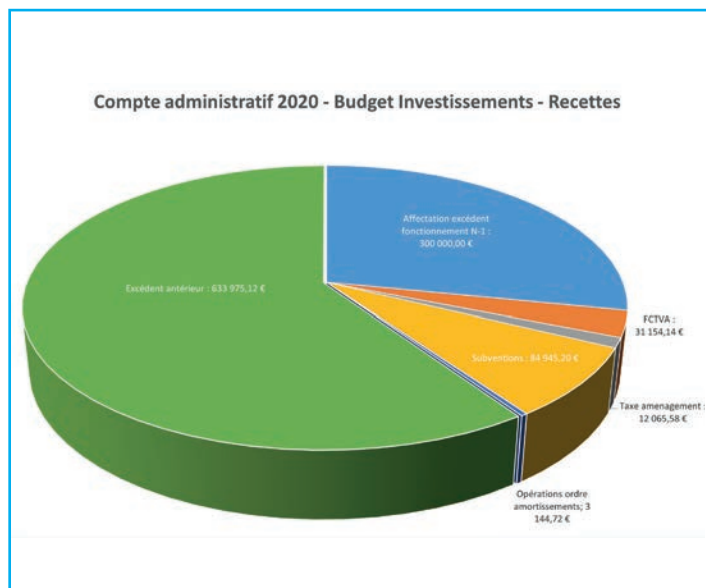
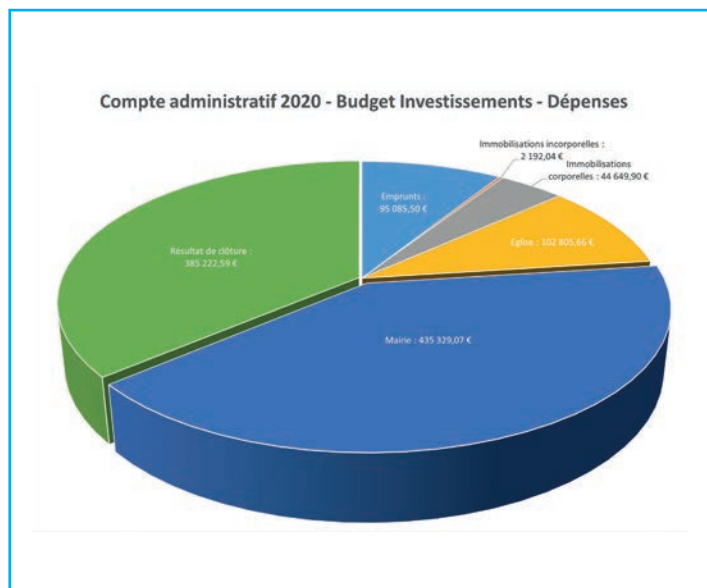
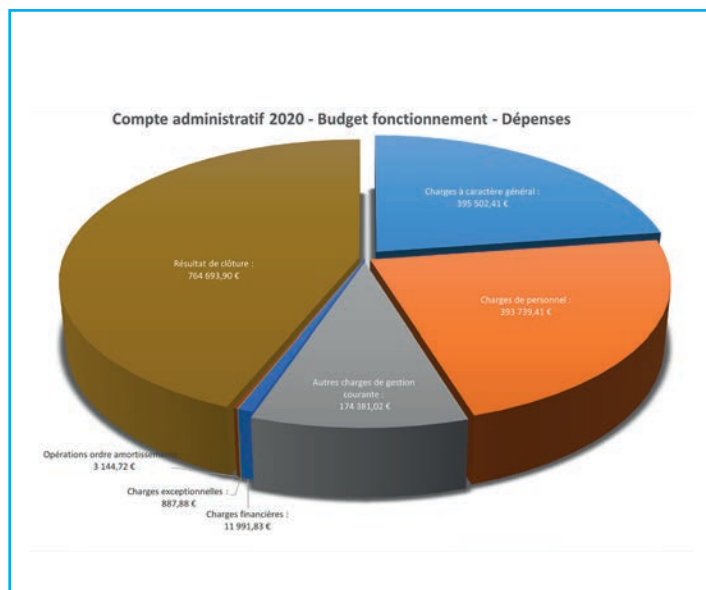
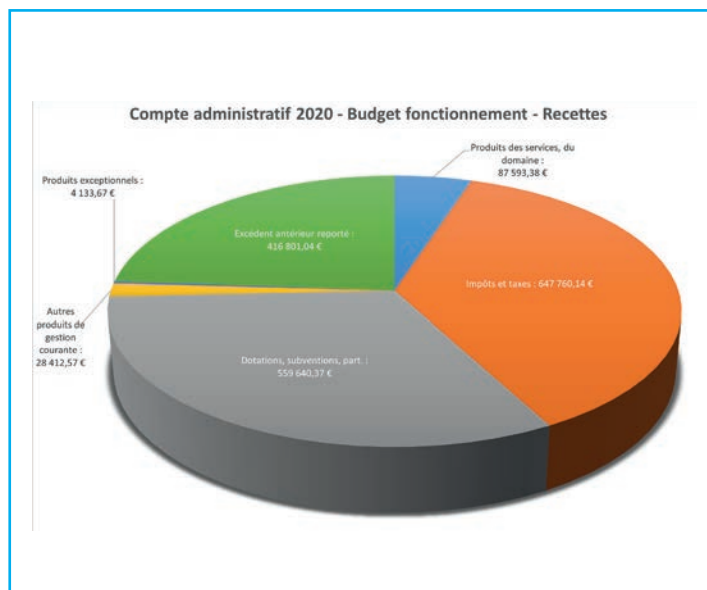
➤ CIMETIERE TARIF CAVEAU D'ATTENTE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le conseil a fixé en mars 2020 un tarif de 1 110.00 € pour les caveaux d'urgence. Ainsi chaque année sont réalisés plusieurs caveaux d'attente qui sont ensuite revendus aux familles en même temps que la concession. Suite à une non évaluation, Monsieur le Maire propose de garder le tarif pour 2021 de ces caveaux au prix coutant, c'est-à-dire à 1110.00€. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

-FIXE à 1 110.00 € le tarif des caveaux d'attente

Conseil municipal du 06 avril 2021

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE



AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 DE LA COMMUNE

Après exposé de Monsieur le Maire, et sur avis de la commission des finances, les résultats 2020 sont affectés au Budget Primitif 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT

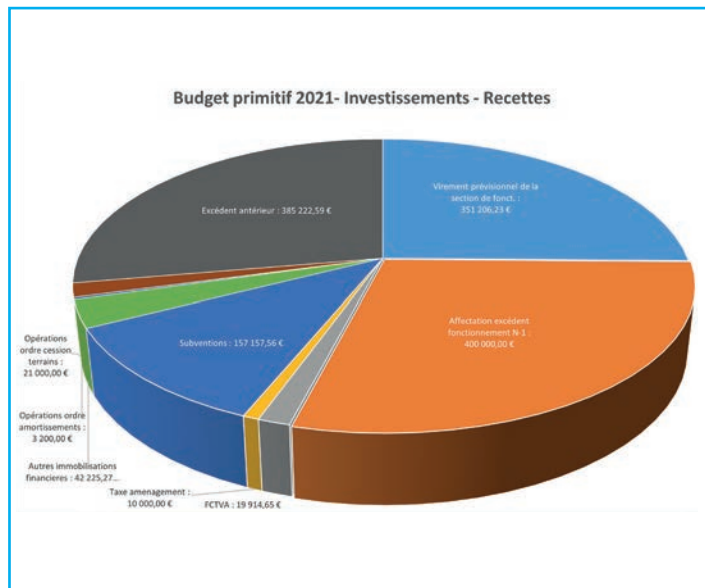
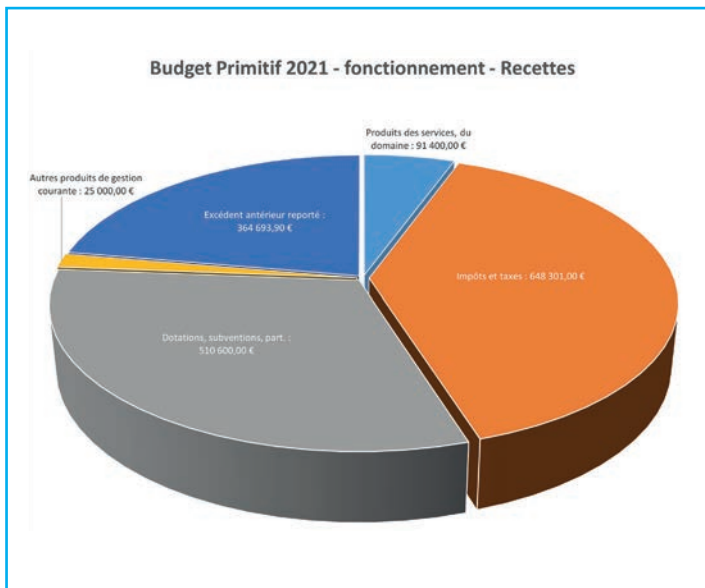
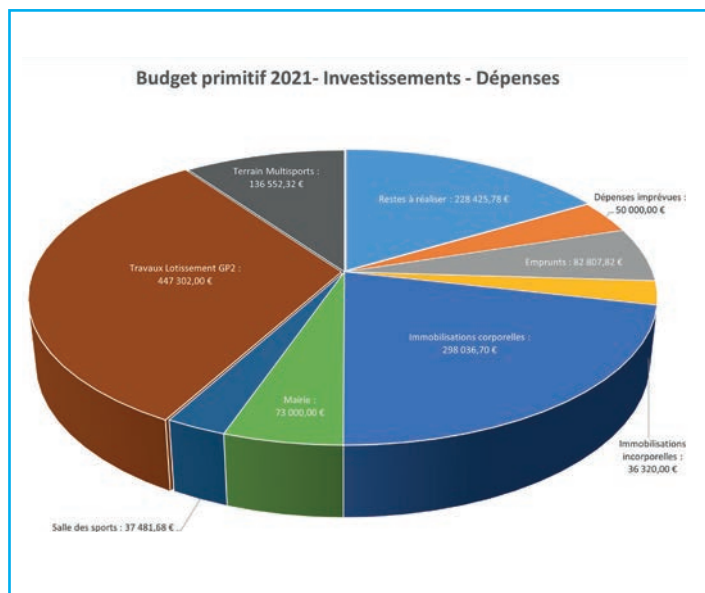
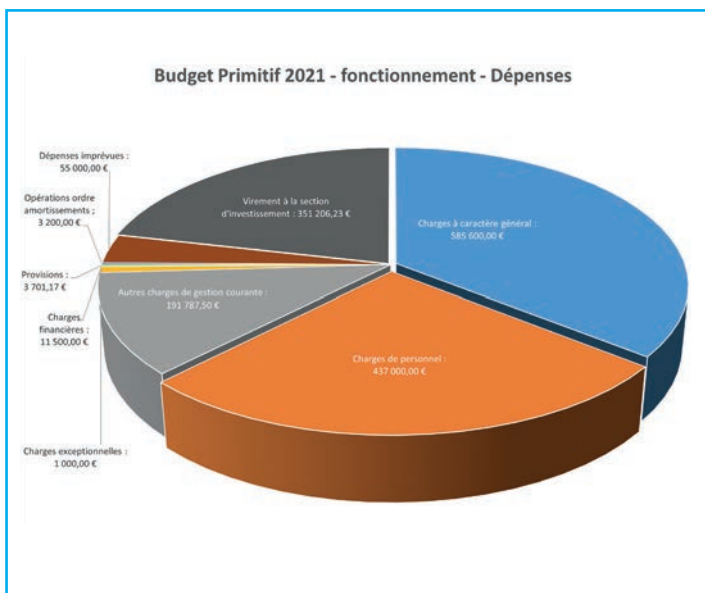
Résultat de fonctionnement reporté (art. 002 R) : 364 693.90 €

INVESTISSEMENT

Excédent de fonctionnement capitalisé (art.1068 R) : 400 000 €

Résultat d'investissement reporté (art.001 R) : 385 222.59 €

BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE



10 ÉCHOS DU CONSEIL

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Mme Valérie SORIN, 2ème adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

• Fonctionnement	
• Dépenses	60 517.33 €
• Recettes	76 221.47 €
• Excédent de clôture	15 704.14 €
• Investissement	
• Dépenses	18 316.00 €
• Recettes	53 235.53 €
• Excédent de clôture	34 919.53 €
• Restes à réaliser :	
• Dépenses d'investissement	0 €
• Recettes d'investissement	0 €

➤ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020 ASSAINISSEMENT

Après exposé de Monsieur le Maire, et sur avis de la commission des finances, les résultats 2020 sont affectés au Budget Primitif 2021 comme suit :

FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement reporté (art. 002 R) : 166 223.02 €

INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement reporté (art. 001 R) : 52 595.67 €

➤ BUDGET PRIMITIF 2021 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les dépenses et les recettes à prévoir pour l'exercice 2021 comme suit :

Soit en section de fonctionnement :

Dépenses : 237 025.67 €

Recettes : 237 025.67 €

Soit en section d'investissement :

Dépenses : 234 734.54 €

Recettes : 234 734.54 €

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 LOTISSEMENT LA GROSSE PIERRE II

Sous la présidence de Mme Valérie SORIN, 2ème adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

• Fonctionnement	
• Dépenses	470 345.89 €
• Recettes	589 932.86 €
• Excédent de clôture	119 586.97 €
• Investissement	
• Dépenses	371 685.96 €
• Recettes	510 589.26 €
• Excédent de clôture	138 903.30 €

➤ BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT LA GROSSE PIERRE II

Vu l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriales, Vu les articles L2312-1 et L 2312-2 du Code général des Collectivités Territoriales, Ayant entendu l'exposé du maire présentant le projet de budget primitif au titre de l'exercice 2020, Après avis de la commission finances, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : APPROUVE le budget primitif 2021 du lotissement la grosse pierre II 2020,

Soit en section de fonctionnement :

Dépenses : 840 557.89 €

Recettes : 840 557.89 €

Soit en section d'investissement :

Dépenses : 490 157.25 €

Recettes : 490 157.25 €

VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du Conseil Municipal, sur proposition de la commission des finances, les subventions aux associations suivantes :

Bibliothèque	1000,00
Touvois Animation	500,00
FTBC - Falleron Touvois Basket Club	1200,00
Mikado (Parents d'élèves Ecole Aquarelle)	250,00
Historien du Pays de Retz	50,00
Ecole St Louis	1200,00
Judo Club Falleron	300,00
UNC Union Nationale des Combattants	100,00
Comité des Fêtes	800,00
3 raquettes	50,00

➤ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Vu le code général des Collectivités Territoriales, Vu le code général des impôts et notamment les articles 1609 quinquies C et 1636 B sexies, Considérant que par les dispositions susvisées du code général des collectivités territoriales et du code général des impôts, il appartient à l'organe délibérant de fixer les taux des taxes : Voici pour rappel les taux de l'an passé :

Pour la Taxe d'habitation (TH) un taux de 16.73 %

Pour la Taxe Foncière Bâti (TFPB) un taux de 15.91 %

Pour la Taxe Foncière Non Bâti (TFPNB) un taux de 46.15 %

Monsieur le Maire explique que la réforme de la fiscalité locale va s'appliquer cette année. Ainsi, la commune ne percevra plus de taxe d'habitation à compter de cette année. Elle ne percevra plus que le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et sur les propriétés non bâties (TFPNB). Le taux de TFPB du département de Loire Atlantique qui est de 15% sera ajouté à celui de la commune. Un coefficient multiplicateur permettra à la commune de percevoir à minima la taxe perçue en 2020. Ce nouveau taux de TFPB est donc de 30.91 % (15+15.91). Il est proposé au conseil de faire évoluer ou non ces taux de TFPB et de TFPNB. Vu l'avis de la commission finances défavorable à toute augmentation, Il est proposé de maintenir le taux de la TFPNB à 46.15% et d'inclure le taux du département au taux communal de la TFPB de l'an passé soit 30.91%. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité VOTE: Pour la Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFPB) un taux de 30.91 %. Pour la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) un taux de 46.15%

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE : PRISE DE COMPÉTENCE MOBILITÉ :

La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) vise à améliorer l'exercice de la compétence d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en la généralisant à l'ensemble des communautés de communes, sous réserve que celles-ci délibèrent en ce sens avant le 31 mars 2021. À défaut, la compétence est exercée par la région sur le territoire de la communauté de communes concernée à partir du 1er juillet 2021. La compétence "Mobilité" se décompose en six blocs : - Service de transport public à la demande - Service de transport scolaire - Service de mobilité solidaire - Service de voiture partagée - Service de mobilités actives - Service régulier de transport public La prise de compétence "Mobilités" permettrait à la CCSRA de devenir "Autorité Organisatrice de la Mobilité" et d'être actrice de la politique de mobilité locale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 10 voix pour, 8 voix contre, • ÉMET un avis favorable à la procédure de transfert de la compétence organisation de la MOBILITE à la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique, • CHARGE Monsieur le Maire d'en informer la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique.



➔ **Alain PINABEL**
Adjoint Bâtiments

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2021, du moins pour ce premier semestre, les conditions sanitaires que nous connaissons depuis maintenant une année, perdurent. Avec les confinements et le couvre-feu, nos conditions de vie en sont impactées.

Souhaitons qu'avec la vaccination sur l'ensemble des citoyens, nous puissions retrouver notre vie d'avant. Les beaux jours arrivant, nous sommes tous impatients, petits et grands, de retrouver les petits plaisirs de la vie...

Le Budget 2021 ayant été voté, des travaux seront réalisés sur les bâtiments. Il s'agit entre autres, de la rénovation de la toiture du lavoir près de l'église, et la mise en place de volets extérieurs sur l'école Aquarelle. Par ailleurs, des études sont en cours pour le devenir de la salle des sports, pour sa remise en état. Les études financières nous permettront de déterminer le meilleur scénario avec une recherche de financements. La consommation d'énergie des bâtiments publics sera dans les prochains mois un véritable sujet. En effet, l'Etat à travers le décret tertiaire 2019-771 nous demande de réduire nos consommations. Des objectifs sont donnés avec une réduction progressive à 40 % d'ici 2030, par rapport à 2010, 50 % en 2040 et 60 % en 2050. Pour ce faire, nous aurons l'aide du SYDELA de Loire-Atlantique.

La première étape avec comme date butoir de septembre 2021 consistera à identifier les bâtiments concernés, à recueillir les données de consommation et la définition de la stratégie de rénovation ou d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine de la collectivité. Les travaux réalisés en 2020 /2021 concernent l'Eglise et la Mairie.

- L'Eglise depuis le début de l'année est de nouveau opérationnelle.



- La Mairie, depuis avril 2021, est à nouveau ouverte après de longs mois de travaux. Il était temps : les conditions de travail pour les agents et les conditions d'accueil pour le public étaient difficiles.



C'est aujourd'hui une mairie accueillante et bien rénovée que vous aurez l'occasion de découvrir lors de votre venue. Le personnel communal continue de fournir les efforts nécessaires dans les domaines qui les concernent, à savoir le restaurant scolaire, l'école, la mairie et les services techniques, qui s'adaptent aux contraintes que nous connaissons.

Les incivilités : depuis quelques mois, la Commune fait l'objet de dégradations sur les bâtiments publics et sur les véhicules. Plusieurs plaintes ont été déposées par le Maire à la Gendarmerie. Des enquêtes sont menées et finiront par identifier les auteurs, qui auront à répondre de leurs faits devant les tribunaux.

Par ailleurs, la commission "Technologies nouvelles" étudie actuellement des solutions pour stopper ces incivilités comme la vidéoprotection.

Je vous souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été.

Alain PINABEL,
1er Adjoint.

12 VOIRIE ENVIRONNEMENT

➔ Programme de Voirie 2021

Numéro	Adresse-Lieu-dit	Descriptif			Montant H.T.	Mont
		Reprofilage	Enduit	Enrobé		
1	Fréigné / La Briscotière		14 236,60 €		14 236,60 €	17
2	La Forêt / Le Cerisier	2 601,00 €	2 601,00 €		5 202,00 €	6
3	La Rivière		5 960,60 €		5 960,60 €	7
4	Les Champs Jolet		1 824,70 €		1 824,70 €	2
5	Les Chauffetières / La rambaudière 1a		4 417,00 €		4 417,00 €	5
6	La Grollière / La Mairie		6 346,50 €		6 346,50 €	7
7	La Faucherie		3 963,00 €		3 963,00 €	4
8	Bel Air les Landes	7 090,20 €			7 090,20 €	8
TOTAL					49 040,60 €	58



➔ **Jean-Paul Grondin**
Adjoint Voirie

➔ INFO AGRICULTURE

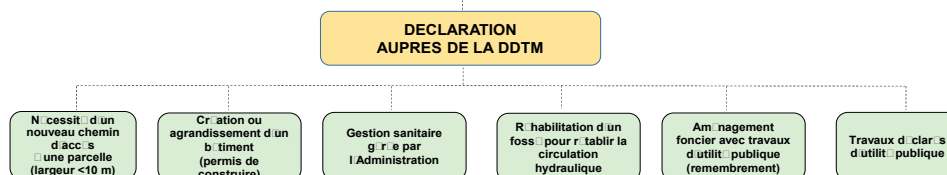
Bonnes conditions agricoles et environnementales

Maintien des haies :

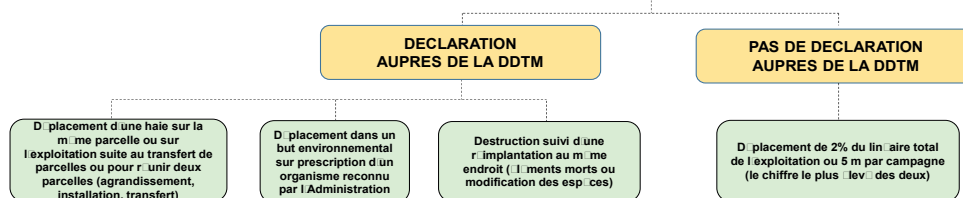
Il est quasiment impossible de supprimer une haie. Cette action est très encadrée. Il est préférable de faire une déclaration auprès de l'administration et d'implanter une nouvelle haie avant de détruire l'ancienne.

Un formulaire remplissable est à demander et à renvoyer en recommandé à la DDTM44 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire Atlantique).

SUPPRESSION AUTORISEE D UNE HAIE [DESTRUCTION]



SUPPRESSION AUTORISEE D UNE HAIE AVEC REMPLACEMENT [REIMPLANTATION]



Adresse : DDTM44 - 10 Boulevard Gaston Serpette - BP 53606 - 44036 NANTES Cedex
NB : tout élagage est interdit pendant la période du 1^{er} avril au 31 juillet.

➔ LES HIRONDELLES

Je me nomme Pascal Naud. Parmi mes nombreux hobbies, il y en a un qui m'intéresse particulièrement, c'est le soin apporté aux passereaux. J'ai installé quelques nichoirs et une mangeoire où je dépose quelques boulettes de graisse et des graines. Ainsi tout en déjeunant, de ma fenêtre de cuisine je peux aisément regarder le balai d'oiseaux venir picorer. Mais j'ai une attention particulière pour une autre espèce d'oiseaux qui ne viendra jamais se nourrir de mes graines. C'est l'hirondelle rustique dont le nombre est en constante diminution. Il y a plusieurs raisons à cela :



- Les pesticides, par exemple, qui détruisent une partie de leur nourriture. Mais heureusement il leur reste les moustiques. Elles sont capables d'en manger un nombre considérable par jour,
- Lors de la migration, beaucoup d'entre elles meurent en affrontant les tempêtes de sable (pour celles qui traversent les déserts)
- La fatigue des longs voyages (parfois avoisinant les dix mille kilomètres) les fragilise. Plus fâcheux, leurs habitats s'amenuisent. En effet, nos vieilles bâtisses se rénovent et cet

oiseau ne trouve plus assez de lieux pour fonder sa famille. Il faut donc savoir les accueillir en leur réservant des nids artificiels que l'on peut fabriquer (nombre de tutos se trouvent sur internet) et fixer une planchette sous cette construction pour éviter aux fientes de tomber sur nos voitures si elles sont garées juste en dessous. Ces oiseaux ne nichent pas n'importe où. Ils savent exactement où s'installer pour éviter les prédateurs et les conditions climatiques défavorables. Il y a aussi les mares qui ont été bouchées et qui représentaient un formidable garde-manger. Mais aussi un moyen de mélanger l'eau à la terre et à une enzyme contenue dans leur salive pour former ainsi un véritable ciment nécessaire à la construction des nids. On peut les aider en cas de sécheresse en leur mettant à disposition de l'eau

dans un récipient. Les autres espèces en seront ravies aussi. Ce bel oiseau au vol acrobatique et au chant agréable devrait attirer notre attention. Les deux parents accompagnent leur progéniture pour leur apprendre à voler. L'été dernier, j'ai participé à cette scène, un devant et l'autre derrière, c'était très émouvant. J'ai vu un reportage sur TF1 qui parlait d'une commune des Landes qui proposait à ceux qui le désiraient d'installer des nids artificiels dans des endroits propices. Cela fonctionnait pour certains. Les dernières hirondelles sont reparties à la mi-octobre, sans doute étaient elles de passage en provenance du nord de l'Europe et faisaient une pause avant de repartir vers les pays chauds. Il faut donc prendre soin de certaines espèces animales et limiter la prolifération d'autres envahissantes et nuisibles. Si comme moi, il vous vient une empathie pour ces volatiles et que vous avez envie de les attirer dans un petit coin de votre propriété, vous pouvez si vous le désirez me le communiquer par SMS ou par téléphone au 06 67 02 76 82 ou bien par mail à pacano@hotmail.fr

➤ Présentation exploitation Agricole BIO Patrick LOQUET :

Au sein de notre petite commune rurale, nous comptons 26 exploitations agricoles. Une dominance importante en élevage bovin. L'agriculture est le poumon vert de la ruralité. Les agriculteurs Touvoisiens conduisent des actions dans le domaine économique et environnemental de notre territoire.



Notre rôle d'élu c'est d'être à l'écoute et de participer à l'échange près de nos concitoyens. Pour cela je suis allé à la rencontre d'un agriculteur, nommé Monsieur LOQUET Patrick dont l'exploitation se situe au Val de Morière. Cela fait une quinzaine d'années qu'il exploite sur la commune.

Présentation de l'exploitation agricole:

EARL BREIZH-LAIT

Superficie: 80 HA

Production principale: 60 vaches laitières BIO

Exploitation labélisée bas carbone.

L'agriculture, qu'il s'agisse d'agriculture conventionnelle ou biologique, façonne les paysages et la biodiversité qui l'accompagne. Au quotidien, il est le gestionnaire d'un patrimoine, d'un terroir, et de la biodiversité environnante.



La diversité des cultures, la taille des parcelles et l'aménagement du paysage prairies, haies sont des leviers déterminants pour permettre à la biodiversité de s'accroître. De part ses bonnes pratiques agricoles, il est le garant d'une biodiversité préservée. Il rend ainsi des services écosystémiques à la société. Monsieur LOQUET depuis son installation a déjà planté 3 kms de haies. Un partenariat a été réalisé avec le système U qui subventionnait les plans. Ce projet était soutenu par la chambre d'agriculture.

L'agriculture est un secteur en pleine mutation. Elle est fortement influencée par les dernières tendances sociétales, tant dans les aspects environnementaux (limitation de l'impact écologique, essor de l'alimentation biologique, etc.) que sociaux (rémunération plus juste des producteurs notamment).



Le métier d'agriculteur, traditionnellement considéré peu rémunérateur, pourrait ainsi largement profiter de ce tournant sociétal.

Merci à Monsieur LOQUET pour sa disponibilité.

14 ENFANCE JEUNESSE



➔ Valérie Sorin Adjointe Enfance

L'année scolaire 2020-2021 de notre commune aura été très impactée par la crise de la COVID-19 comme de nombreuses municipalités. Comme vous, nous apprenons les décisions gouvernementales via les chaînes d'information le soir, la communication et l'anticipation n'étant pas forcément au rendez-vous. Heureusement sur le terrain, les directrices des écoles, la directrice de l'ALSH, nos employés communaux et les élus ont été réactifs pour réfléchir et mettre en place en quelques jours des protocoles sanitaires parfois difficiles à interpréter et à organiser dans nos structures. Nous avons relevé le défi. Les écoles, le périscolaire, l'accueil de loisirs, l'accueil jeunesse ont revus leurs organisations et fait appliquer les protocoles demandés. Lors du précédent bulletin, nous vous avons annoncé un remaniement de l'organisation du restaurant scolaire en septembre 2021. Nous avons dû de nouveau la revoir en mars 2021 suite au protocole sanitaire renforcé de février 2021. Depuis, les écoles déjeunent sur deux services différents dans le but de limiter les brassages entre les différents établissements, le positionnement des tables pour le respect des 2 mètres a été repensé. Nous remercions les directrices des écoles et le personnel qui nous ont permis de mettre en place cet aménagement. Nous déplorons simplement que les effectifs n'aient pas baissé sur ce temps. Si le contexte a été difficile, les projets de la commune ont pu avancer et la création d'une nouvelle aire de jeux entre le lotissement des Vacoas et le lotissement de la Grosse Pierre II a vu le jour. Une structure en bois avec des des filets et des cordes d'escalade, deux jeux à ressort en bois implantés dans un espace boisé. Cette aire sera dans les mois à venir accessible par une voie douce.



Dans un autre registre, nous avons répondu à l'appel à projet pour l'équipement numérique des écoles primaires lancé par l'état dans le cadre du plan de relance. Dans ce contexte sanitaire, les écoles doivent s'adapter pour assurer la continuité des enseignements, cet appel à projet vise à :

- Réduire les inégalités scolaires
- Lutter contre la fracture numérique
- Assurer un égal accès au service public de l'éducation

Cela permet aux écoles élémentaires (classes du CP au CM2) de se doter de matériel informatique nécessaire pour les apprentissages numériques. Notre dossier de demande de subvention pour l'école L'Aquarelle a été déposé avant le 31 mars 2021. Nous sommes en attente de la réponse. Le City Park, cette nouvelle structure sportive, sera prêt dès le début de l'été. Celui-ci sera accessible aux écoles, associations sportives, structures enfance Jeunesse et tout Touvoisien souhaitant faire du sport. Aujourd'hui, il faut penser au futur et à la prochaine rentrée scolaire. Les effectifs des écoles restent stables et nous n'aurons pas à déplorer de fermeture de classes pour cette rentrée mais nous sommes sur une corde raide. Vous pouvez toujours contacter les directrices d'écoles pour inscrire vos enfants. Vos élus et employés communaux travaillent également sur de nouveaux projets afin d'améliorer les services et d'enrichir le quotidien des jeunes touvoisiens. Voici une liste non exhaustive de projets :

- Le portail famille facilitant les inscriptions au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire et l'ALSH.
- la sécurisation du parking près de l'école L'Aquarelle avec un nouveau tracé pour la circulation des véhicules et des piétons.
- la réflexion d'élargir les heures d'ouvertures de la Barak'ados et de proposer un temps supplémentaire pour les 11/13 ans.
- Le projet pour la restauration scolaire d'offrir aux enfants une alimentation locale et durable.
- Le Permis de bonne conduite sur le temps de restauration scolaire permettant aux enfants d'être de bons citoyens et d'aider le personnel encadrant.
- La mise en place d'un comité de pilotage Parentalité.

Si vous souhaitez participer à des projets et/ou soumettre de nouvelles idées, vous pouvez me contacter via l'adresse : service.education@touvois.fr
C'est à plusieurs que nous pourrions construire l'avenir de notre jeunesse.

➔ L'ACCUEIL DE LOISIRS

Cet été l'accueil de loisirs est ouvert de 7h00 à 19h00 avec des inscriptions à la journée ou demi-journée en fonction de vos besoins. De plus, deux séjours sont organisés cette année (un séjour pour les enfants de CE1 et CE2 et un séjour pour les enfants de CM1 et CM2). L'accueil de loisirs sera fermé du lundi 2 Août au vendredi 20 Août.

Pour connaître le programme, recevoir des renseignements, réservations, inscriptions, vous pouvez contacter la directrice de l'accueil de Loisirs Marie RIAND au 06.22.54.59.30 ou à l'adresse mail suivante : touvois.enfance@utno.ifac.asso.fr

➔ L'ESPACE JEUNE

Cet été, la Barak'Ados est ouverte du lundi au vendredi. Les horaires d'ouverture varient en fonction du planning d'activités qui sera transmis prochainement. En fonction des conditions sanitaires, une soirée par semaine est prévue (jeudi soir).



Du 26 au 30 Juillet, un séjour sera organisé pour les 11 - 17 ans. Attention, il n'y a que 6 places disponibles puisque nous partons avec 6 jeunes de Froidfond.

La barak'Ados sera fermée du lundi 26 Juillet au vendredi 3 Août. Pour connaître le programme, recevoir des informations, inscriptions, vous pouvez contacter le responsable de la Barak'Ados Ludovic Devroë au 06.77.38.37.03 ou à l'adresse mail suivante jeunesse.touvois@utno.ifac.asso.fr

➔ Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance accompagne : les recherches de mode de garde, la relation de contrat entre employeurs et professionnels de l'accueil individuel. Des permanences administratives ont lieu les jeudis des semaines impaires de 13h à 17h30 à la mairie sur rendez-vous. D'autres permanences ont lieu à Corcoué sur Logne et Legé.

Le Relais Petite Enfance vous propose : Une liste d'assistant(e)s maternel(le)s, un modèle de contrat de travail, un modèle de bulletin de salaire, un accompagnement. Le relais petite enfance propose aussi des matinées d'éveil pour les enfants non scolarisés et les professionnelles de l'accueil individuel. Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent y participer sur inscription auprès de Séverine.

Quelques expériences en 2020 : Jeux d'eau, Jardinage, Un espace aménagé pour les jeunes enfants

Contact : Séverine Bourasseau,
Relais Petite Enfance - 3 rue Jules Ferry - 44650 LEGÉ
02 28 07 60 26 - rpe@ville-lege44.fr

Le Relais est fermé les vendredi après-midi

ECOLE PRIVÉE ST MICHEL



➤ AUTOUR DU THEME DE L'ALIMENTATION

Pour comprendre les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée : Pour les plus jeunes : nommer, observer... écouter des histoires sur le thème.



Pour les autres : des vidéos, des débats, des activités de tris, de classement, des lectures d'albums. Découvrir des oeuvres célèbres autour de l'alimentation, observer, mimer, imiter des oeuvres, donner ses impressions... Créer sa nature morte, l'inventer : utiliser des techniques différentes (photos, pastels, peinture, encre). Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de participer aux ateliers de goût. Dommage !



➤ DANSER AUTOUR DU THEME DE L'ALIMENTATION...

Dans le cadre de Musique et Danse, les enfants ont élaboré avec Albane des mouvements, des séquences de danse évoquant des ingrédients, des recettes...



➤ DEVENIR CITOYEN SOLIDAIRE



Dans le cadre de programmes, les élèves ont été sensibilisés au handicap en général et particulièrement aux maladies liées au foie et à la trisomie durant le mois de mars. Deux temps forts qui ont marqués les esprits des enfants.

➤ **ET D'AUTRES PROJETS...** La pandémie ne permet pas encore les sorties et les fêtes conviviales. L'école se prépare malgré tout une journée festive pour permettre aux CM2 qui nous quittent de se mettre des souvenirs plein la tête avant de partir.

COORDONNÉES ecole-saintmichel.touvois@wanadoo.fr
<https://touvois-ecolesaintmichel.fr>

Ecole Saint Michel
 12, rue de la forêt
 44650 TOUVOIS
 Tél : 02 40 31 63 66

La Directrice, Madame Clotilde Lebreton, se tient à votre disposition pour tout renseignement.

16 ENFANCE JEUNESSE

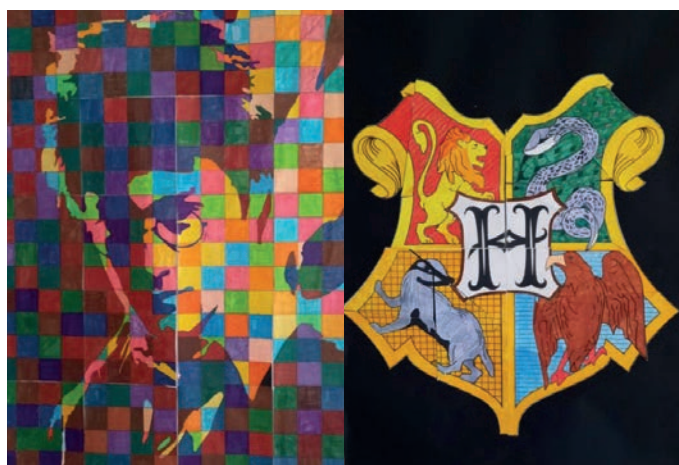
ECOLE PUBLIQUE L'AQUARELLE



Entre littérature et arts visuels : quand la magie opère...

Dans la continuité de leur projet de classe autour de la lecture du roman Harry Potter, les CE2-CM1-CM2 de l'école Aquarelle vous présente un aperçu de leurs réalisations en arts visuels. Cette année, lorsque nos apprentis sorciers troquent leurs baguettes contre feutres et pinceaux, le maître mot est la COOPERATION.

Alors, pour représenter le blason de Poudlard ou le portrait de notre sorcier préféré, l'esprit d'équipe était évidemment de mise !



Puis ce fut au tour de la grosse dame de se faire tirer le portrait par nos artistes magiciens... Enfin, c'est au travers des jeux d'ombre et de symétrie que l'ensemble des personnages de notre roman a rejoint notre galerie des portraits.



Et pour les dernières réalisations, Mondrian s'est invité à Poudlard !



Maternelles

En ce début d'année civile, les élèves de maternelle ont participé à une projection dans le cadre de la fête du court métrage.

Ils ont également travaillé sur la germination des graines et ont pu profiter du confinement pour expérimenter ce processus à la maison et ont bénéficié de jolis plants de fleurs de la part de l'association des parents d'élèves MIKADO.



Afin d'enrichir leur sensibilité artistique, les Moyens et Grands de la classe jaune ajoutent à leur parcours culturel la connaissance de plusieurs peintres et expérimentent les différentes techniques qu'ils inspirent.



Les élèves de la classe jaune ont réalisé un tour du monde virtuel avec leur mascotte Loup, à la découverte des cinq continents.



➔ Classe rouge

Depuis le mois de novembre, les élèves de CP et CE1 ont suivi la course du Vendée Globe. Ils ont appris à lire un planisphère, expérimenter des critères de flotabilité afin de fabriquer un bateau, travaillé autour du sommeil et de l'alimentation, écrit et instrumenté un SLAM sur le Vendée Globe, composé un bateau géant avec leurs oeuvres d'arts visuels et participé à un interview virtuelle avec Maxime Sorel, 10ème du Vendée Globe. Ce projet se terminera par une sortie scolaire aux Sables d'Olonne. Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de CP lisent les livres de Tromboline et Foulbazar de Claude Ponti et se filment, puis la vidéo est montrée aux élèves de GS. Ils apprennent aussi à construire un mobile, afin de proposer un kit de fabrication aux élèves de GS avec une notice de montage écrite par eux et les éléments nécessaires à la fabrication d'un mobile autour des personnages de poussins de Claude Ponti.

SLAM du Vendée Globe

La course est terminée
J'ai été accueilli par mon fils
Mais je voulais continuer
Plus que le chenal à remonter! Ho hisse!

J'aurais pu abandonner
Mon mât été cassé
Je suis monté tout en haut pour le réparer
Je ne veux plus y grimper! Quelle horreur c'était!

Voir un albatros pour la première fois
Naviguer près des dauphins
Doublé mon copain
Au milieu de l'océan, le roi c'est moi

Entre l'immense joie de revoir ma famille
Les grandes colères contre les avaries
La peur au milieu des tempêtes
J'ai résisté pendant trois mois et c'était chouette

ASSOCIATION MIKADO



L'association Mikado regroupe des parents investis qui organisent des manifestations ou actions dont les bénéfices sont reversés à l'école pour financer des projets scolaires, artistiques, culturels ou sportifs. Cette année scolaire 2020/2021 est encore une année particulière ; la fête de Noël n'a pas pu

être organisée. Nous avons tout de même réussi à maintenir la vente de plants, dans le respect des règles sanitaires, pour fêter l'arrivée du printemps. Merci à tous les Touvoisien.nes pour leur participation, à la Pharmacie et à la Boulangerie pour avoir accepté de collecter les bons de commande. Chacun.e va pouvoir cultiver son jardin.

Nous remercions les parents qui lors des manifestations nous apportent leur soutien. Nous ne sommes jamais trop nombreux et si vous souhaitez nous rejoindre pour nous faire part de vos idées et faire vivre l'association, vous pouvez nous contacter.

COORDONNÉES

Contact : mikadotouvois@laposte.net
Cédric Boiziau : 06 1160 90 56

Page Facebook : Mikado association des parents d'élèves de l'école publique de Touvois

18 TECHNOLOGIES ET SOCIAL



➔ **Flore Gouon**
Adjointe Technologies Nouvelles
Social - CCAS - Sécurité

La commune a mis en place une procédure pour résoudre le problème des animaux en divagation à Touvois. Une convention a été signée avec "L'Arche de Noé" à Challans qui viendra chercher les animaux domestiques errants et se chargera de retrouver les propriétaires.

Ceux-ci se verront facturés par l'Association "L'Arche de Noé" pour service rendu.



TECHNOLOGIES NOUVELLES

Des projets d'équipement pour 2021 sont en cours :



1 – INFORMATIQUE MAIRIE

Equipement de la Mairie d'un nouveau serveur informatique en remplacement de l'ancien qui est devenu obsolète, pour dispenser plus de rapidité d'accès aux informations et procurer un meilleur confort de travail pour le personnel administratif.



2 – INFORMATIQUE ECOLE AQUARELLE

Equipement de remplacement de matériels informatiques anciens pour l'Ecole. Ces nouveaux matériels assureront plus de fiabilité et de rapidité d'accès aux données. Ces remplacements font partie d'un projet pluriannuel qui consiste à remplacer l'ensemble du parc informatique de l'Ecole sur quatre ans.



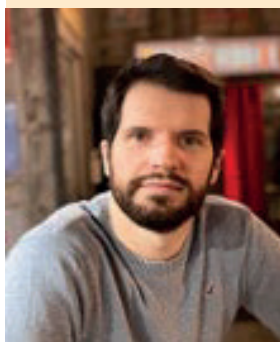
3 – VIDEO PROTECTION ET VIDEO URBAINE

Projet d'Equipement de la commune de caméras de vidéoprotection qui permettront d'enrayer le vandalisme des bâtiments de la commune. La vidéo urbaine est un projet qui va se réaliser en relation avec la Gendarmerie de Legé et celle de St Philbert de Grandlieu.



EHPAD BON ACCUEIL

➔ Nouvelle Direction à l'EHPAD



C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'arrivée d'un nouveau directeur à l'EHPAD Bon Accueil, Monsieur FORNIER Michaël, qui a pris ses fonctions début avril 2021. Pour rappel, l'établissement peut accueillir 88 résidents (86 en hébergement permanent et 2 en hébergement temporaire) et emploie quasiment 50 personnes en contrat CDI et 20 personnes en contrat CDD.

Nous souhaitons créer un esprit d'équipe au sein de l'établissement autour des valeurs de partage, d'entraide, de communication bienveillante et donner notre maximum au quotidien pour que les résidents soient accompagnés du mieux possible et nous voulons également être à l'écoute des familles pour qu'elles se sentent rassurées de nous confier leur parent.

Parmi les nouvelles activités proposées depuis cette année 2021, nous retrouvons la médiation animale une fois par mois. Cette médiation a de multiples bienfaits, notamment la sociabilité, le partage, les rires... et elle procure également de la douceur et de l'apaisement pour les résidents.

L'objectif principal de la médiation animale est de prendre en compte les effets bénéfiques procurés par la relation humain/animal dans le but d'apporter un mieux-être à l'humain. Parmi les autres objectifs visés auprès des personnes âgées, nous pouvons trouver la stimulation du langage/des capacités cognitives/de la mémoire/de la motricité, la gestion de l'angoisse, le développement des liens sociaux... Les résidents sont ravis de pouvoir avoir ce contact plus régulièrement. Cette nouvelle animation fait partie de notre souhait de nous ouvrir vers l'extérieur. Ainsi, nous souhaitons prochainement et petit à petit développer des partenariats avec différentes associations et services de Touvois et des environs.

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez savoir comment nous pourrions collaborer ensemble, contactez la Résidence !



ADMR DE LOIRE-ATLANTIQUE

➔ de l'humain dans mon quotidien

Spécialisés dans le secteur des services à la personne et du handicap depuis 70 ans, nos prestations sont réparties en 4 pôles : Enfance et parentalité, Accompagnement du handicap, Services et soins aux seniors et Entretien de la maison. Notre objectif ? Répondre aux besoins spécifiques des personnes, à chaque étape de leur vie. Ménage et repassage, portage de repas et courses, établissements pour personnes en situation de handicap, accompagnement suite à une hospitalisation ou encore garde d'enfants à domicile, nous avons le service qu'il vous faut ! Des services et des valeurs

L'ADMR de Loire-Atlantique compte plus de 900 salariés. Elle place leur valorisation et leur bien-être au cœur de son action. L'esprit d'équipe et de solidarité sont essentiels, notamment afin d'assurer la continuité de ses services. Elle s'attache à accompagner les hommes et les femmes qui la composent tout au long de leur vie professionnelle au sein du réseau en proposant des parcours d'intégration, de formation et en favorisant l'évolution interne. Choisir l'ADMR c'est choisir un modèle original, associant clients, bénévoles et salariés afin de développer le lien social, créer des emplois et répondre aux besoins de tous...

Découvrez les missions bénévoles de l'ADMR

Vous souhaitez vivre une expérience humaine enrichissante, faire des rencontres, vous sentir utile, partager votre savoir, acquérir des compétences... En fonction de vos attentes et du temps que vous souhaitez consacrer au bénévolat, les domaines où peuvent s'exprimer vos talents et votre énergie sont nombreux : Accueillir et évaluer les besoins des personnes, créer du lien social, organiser des manifestations locales, participer à nos ateliers de prévention, promouvoir l'association...

ADMR LEGE-CORCOUE
MAIRIE - 44650 LEGE

NOUS CONTACTER :

Email : paysdelogne@fede44.admr.org

20 VIE ASSOCIATIVE



➔ **Anne Boiziau**
Adjointe Communication,
animations et vie associative

Depuis plus d'un an déjà, nous travaillons au sein du Conseil Municipal sur divers projets afin de valoriser la vie associative à Touvois. A ce titre, la bibliothèque de Touvois sera dotée, cette année, d'un outil informatique afin de référencer tous les livres mis à disposition du public et permettre un partenariat, avec les bibliothèques des communes voisines. Afin de proposer des activités sportives à nos jeunes touvoisiens, nous avons également investi dans un City park qui sera en place et disponible dès le mois de juin dans la zone de loisirs.



Plateforme enrobée du citypark sur laquelle la structure métallique sera posée.

En ce qui concerne l'animation culturelle à Touvois, cette année la commission animations a fait le choix de vous offrir une séance de cinéma en plein air (détail ci-dessous).

Pour clôturer l'année, nous allons organiser en collaboration avec le Comité des fêtes et les associations Touvoisiennes volontaires, un marché de Noël qui aura lieu le samedi 27 novembre prochain.

Je vous souhaite à tous un bel été sportif et culturel.

LE PETIT CINÉMA AMBULANT

Le petit cinéma ambulant de la boîte carrée repasse par les villages avec le festival Le plein de Super et une nouvelle sélection internationale de courts-métrages. 50 minutes de cinéma sous les étoiles pour découvrir environ 8 films courts. Au programme, de l'humour, de la tendresse, du voyage, de la poésie... un plein d'énergie! Prix du public : en fin de projection, les spectateurs récompensent leur film préféré avec une carte postale! Apportez vos crayons et vos plaids!

A partir de 6 ans - Gratuit - Places limitées
Pensez à réserver à l'adresse communication@touvois.fr

LA BIBLIOTHÈQUE DE TOUVOIS

➔ la bibliothèque va être informatisée



Grâce à la municipalité la bibliothèque va être informatisée. La mairie nous fournit le matériel informatique ainsi que le logiciel dédié aux bibliothèques. Ainsi, un site internet va être créé et les lecteurs pourront découvrir les livres disponibles. La subvention octroyée par le conseil municipal nous permet de renouveler régulièrement nos livres. La cotisation annuelle est de 15 € par famille.



Les horaires d'ouvertures de la bibliothèque :
le mercredi et samedi de 10h00 à 12h00



LE COMITÉ DES FÊTES

➔ 2021 sera-t-elle l'année des retrouvailles ?

En tout cas le comité des fêtes est impatient de vous revoir. Nous ne savons pas vraiment quand, mais nous serons prêts à partager des moments conviviaux et festifs avec vous. Pourquoi pas en Juillet ??? Soyons patients. Mais si nous pouvons faire une manifestation vous serez rapidement informés.

Nous rappelons la mise en location de matériel (prix par soirée, contact Anthony Charriau 06-72-16-96-00)

- un percolateur de 125 tasses : 10 €
- un barnum de 8x5 m à louer : 70 €
- des ensembles une table et 2 bancs pour 10 personnes : 2 €
- une friteuse : 20 €

Prenez soins de vous et de vos proches.

Le Comité des Fêtes de Touvois

TOUVOIS ANIMATIONS



En raison des conditions sanitaires imposées par le gouvernement suite à la Covid 19, nous ne sommes pas en mesure d'assurer l'élection de Miss Loire Atlantique 15 /17 ans cette année Hélas !

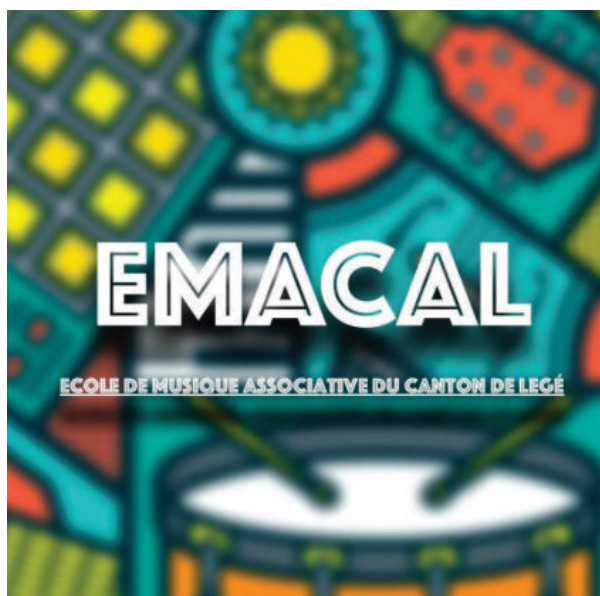
Nous maintenons les dates du 18 Décembre 2021 pour le passage du Père Noël sur la commune, sous réserve que les conditions soient réunies. Soyez tous prudent.

Le Président
Guy Tulleau

TSVC

➔ En raison de la situation sanitaire actuelle, nous sommes au regret de devoir annuler notre randonnée prévue au mois de juin prochain. Espérant vous retrouver très vite.

Sportivement,
le TSVC



Voici 2 ans que les activités de l'Ecole de musique sont fortement perturbées. Le distanciel et la musique n'étant pas toujours compatible, il a fallu s'adapter.

Ce sont particulièrement les adultes qui ont été touchés car depuis le confinement de novembre, ils ne peuvent toujours pas retourner en cours en présentiel.

Pour autant, "show must go on", et nous vous donnons rendez-vous pour une parenthèse musicale le dimanche 20 juin, en matinée, place du marché à Legé.

Le projet de fusion avec les écoles de musique de la communauté de communes, se poursuit. Nous travaillons avec l'école de musique de Machecoul, Cordissimo à Saint Lumine de Coutais et La Stéphanoise de Saint Etienne de Mer Morte.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu à l'école de musique (derrière les pompiers) :

- Le samedi 26 juin de 10h à 12h30
- Le mercredi 30 juin de 16 h à 19 h

Pour en savoir plus :

<https://emacalmusicien.wixsite.com/emacal>
EMACAL Ecole de musique associative du canton de Legé.
emacalmusicien@gmail.com

Si vous souhaitez des renseignements, rendez-vous sur le site ou contactez le président François Xavier Duret au 06 07 27 40 81.

22 VIE ASSOCIATIVE

FTBC



➤ Le FTBC prépare déjà sa saison prochaine...

En mars dernier, la FFBB a décidé de l'arrêt des championnats amateurs : ce qui signifie une saison blanche pour l'ensemble des équipes engagées. Ayant tout de même la possibilité de s'entraîner, les entraîneurs ont continué de proposer des séances en extérieur, pour les catégories jeunes dans le respect des règles sanitaires. Pour clôturer la saison 2020-2021, le club propose un stage d'été du 19 au 23 juillet 2021 (semaine 29), pour les catégories U9 à U18.



Renseignements et inscriptions auprès de Michel
(michelftbc@gmail.com)



Le bureau et les entraîneurs travaillent déjà sur la préparation de la saison 2021-2022. Des créneaux ouverts seront proposés au cours du mois de juin pour ceux qui souhaitent découvrir la pratique du basket-ball. Les informations seront communiquées sur notre site internet www.ftbc.fr et sur notre page Facebook Falleron Touvois Basket. Michel (salarié du club) et Axel (BP JEPS) vont retourner dans les écoles pour faire découvrir la pratique du basket au plus jeunes.

L'assemblée générale du club se déroulera le samedi 12 juin à 10h30 à la salle des sports de Falleron.

OIS OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS ET DES LOISIRS



➤ MULTISPORT ADULTE

L'Office Intercommunal des Sports vous propose du Multisport Adulte sur les communes de Corcoué/Logne, Legé et Touvois. L'objectif de ces séances est de pratiquer diverses activités sportives connues (Basket ball, Handball, Volley ball,...) ou moins connues (Kin ball, Tchouk Ball, Ultimate,...) dans une ambiance conviviale. Ouvert à toutes et à tous, sportifs confirmés ou débutants, les séances de Multisport Adulte ont lieu les :

Lundis 19h45/20h45 à LEGE

Mercredis 19h30/20h30 à CORCOUE/LOGNE

Judis 20h45/21h45 à TOUVOIS

Alors n'hésitez pas à venir essayer !!!

RENSEIGNEMENTS : Valentin ARRIVE

Tel : 06/40/78/77/73

Email : valentin.arrive@gmail.com

➤ La Sirène de Logne et Boulogne

La Sirène de Logne et Boulogne est une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, elle fait partie des 28 APPMA de Loire Atlantique. Elle gère les étangs du Paradis sur la commune de LEGE, le plan d'eau des Mauves sur la commune de St COLOMBAN ainsi que la Logne de LEGE à St COLOMBAN et la Boulogne entre St COLOMBAN et St PHILBERT de GRAND LIEU.



Elle gère les étangs du Paradis sur la commune de LEGE, le plan d'eau des Mauves sur la commune de St COLOMBAN ainsi que la Logne de LEGE à St COLOMBAN et la Boulogne entre St COLOMBAN et St PHILBERT de GRAND LIEU.

Pour avoir plus d'informations sur nos activités vous pouvez visiter notre site internet : www.la-sirene-de-logne-et-boulogne.org. L'association organise tous les ans 2 pêches à la truite au plan d'eau des Mauves de St COWMBAN. Un déversement de truites a lieu tous les ans dans la Logne pour l'ouverture le 2^{ème} samedi de mars. Grande nouveauté en collaboration avec le service animation de la fédération de pêche, des mini stages seront organisés sur des demi journées aux étangs du Paradis et des Mauves. Vous souhaitez acheter votre carte de pêche et ainsi adhérer à notre association, un dépositaire de carte est présent sur la commune de TOUVOIS à AGRIVILLAGE CAVAC, rue de l'Epiardiere, ou par internet www.cartedepeche.fr

Le président : CHAUVIERE Jean-Jacques



NAISSANCES

SEVES Hylan.....	12/12/2020
CASSARD Stella.....	14/12/2020
LE BOLLOCH TROCHU Theylor	23/03/2021
POT Lou	15/04/2021
LEFÈVRE Louna.....	21/04/2021
HOGNON Ihnaïa.....	24/04/2021



DÉCÈS

CORDIER Gérard	20/10/2020
VIDAL DE LAUSUN Jocelyne.....	05/11/2020
GUILBERTEAU Marguerite.....	11/11/2020
BOUHIER Huguette	12/11/2020
DOUVILLE Odette	14/11/2020
BELZ Amaury.....	21/11/2020
MICHAUD Odette.....	04/12/2020
PRAUD Claude	04/12/2020
PELLETREAU Jeannine	17/12/2020
GARRIOU Marguerite.....	18/12/2020
JAUNÂTRE Suzanne.....	22/12/2020
PRÉVIT André	25/12/2020
CHIFFOLEAU Odette	27/12/2020
LE NOAY Yves	31/12/2020
CHAMBRIN Jeannine.....	13/01/2021
RINGEARD Edmonde	29/01/2021
HÉLOUIS Claudette	31/01/2021
DE LORGERIL Marie	04/02/2021
EVEILLARD Jeanne	09/02/2021
SUAUD Gisèle	01/03/2021
GEOFFRION Karine.....	09/03/2021
BONNIN Rachel.....	10/03/2021
GUILLONNEAU Robert.....	11/03/2021
GABORIT Dominique	20/03/2021



MARIAGES

PRAUD Elodie et BROSSARD Romain	22/05/2021
--	------------

MANIFESTATIONS



Toutes les manifestations ci-dessous se dérouleront sous réserve que la situation sanitaire le permette.

JUIN

Samedi 12 juin

ASSEMBLEE GENERALE (F.T.B.C.)

10h30 salle des Sports de Falleron

Dimanche 20 juin

PARENTHESE MUSICALE À LEGÉ (EMACAL)

En matinée, place du marché à Legé.

SEPTEMBRE

Samedi 11 septembre

CINEMA PLEIN AIR "LA BOÎTE CARRÉE"

(MAIRIE DE TOUVOIS)

NOVEMBRE

Samedi 27 novembre

MARCHÉ DE NOËL / MARCHÉ DE PRODUCTEURS

(ASSOCIATIONS TOUVOISIENNES / MAIRIE DE TOUVOIS)

DÉCEMBRE

Samedi 18 décembre

TOURNÉE DU PÈRE NOËL

(TOUVOIS ANIMATIONS)

Les autres manifestations (non répertoriées pour ce numéro) seront portées à votre connaissance sur le site internet de Touvois. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin communal.

Anne BOIZIAU

PROCHAIN BULLETIN : Fin novembre 2021.

Date de remise des éléments au plus tard le 15/10/2021.

Passé ce délai, aucun article ne sera intégré dans ce prochain numéro.

Merci d'envoyer vos articles : bulletincommunal@touvois.fr



www.touvois.fr

18 rue de Nantes 44650 TOUVOIS Tél. 02 40 31 64 05

 **Touvois**